

VU pour être annexé au PV de
la délibération du CM en date
du **10 AVR 2024**



Direction Générale Des Finances Publiques

Direction départementale des Finances Publiques du Pas-de-Calais

Pôle d'évaluations domaniales

5 rue du Docteur Brassart
62034 Arras cedex

téléphone : 03 21 23 68 00

mél. : ddfip62.pole-evaluation@dgfip.finances.gouv.fr

POUR NOUS JOINDRE

Affaire suivie par : Franck DANNELLY

Courriel : franck.dannely@dgfip.finances.gouv.fr

Téléphone : 06 68 62 74 80

Réf DS: 17229300

Réf OSE : 2024-62555-26445

Arras, le 5 avril 2024

Le Directeur départemental des Finances
publiques du Pas-de-Calais

à

Madame le Maire
Hôtel de Ville
62540 MARLES LES MINES

LETTRE VALANT AVIS DES DOMAINES

[La charte de l'évaluation du Domaine, élaborée avec l'Association des Maires de France, est disponible sur le site \[collectivites-locales.gouv.fr\]\(http://collectivites-locales.gouv.fr\)](#)

Objet : demande d'actualisation de la valeur vénale fixée par l'avis 2022-62555-00700 du 4 février 2022

Par une saisine en date du 4 avril 2024, vous sollicitez une actualisation de l'avis 2022-62555-00700, en date du 4 février 2022, portant sur les valeurs vénales du lot 1 cadastré AB 388 (1348 m²) et du lot 2 cadastré AB 387 (2298 m²) pour cession aux propriétaires voisins.

Au vu des éléments communiqués et sachant que les surfaces sont quasiment identiques par rapport à ce qui était indiqué dans le cadre de la 1ere saisine, les valeurs vénales fixées à 33 000€HT pour le lot 1 de 1348 m² (AB 388) et 19 000 €HT pour le lot 2 de 2298 m² (AB 387), peuvent être reconduites.

Le présent avis est valable 18 mois.

Pour le Directeur et par délégation,



Franck DANNELLY
Inspecteur Evalueur